

## CONDITIONS D'HÉBERGEMENT

Vous envisagez de passer un séjour à la Fantasia. Pour information, les principales obligations de ce contrat sont indiquées à la fin de ce document.

**Localisation :** La Fantasia se situe à Verrières-en-Anjou.

Le gîte est classé une étoile pour 6 personnes. L'équipement cuisine est prévu pour 6 personnes<sup>1</sup>.

**Descriptif :** La maison est sur trois niveaux. C'est une maison indépendante, mitoyenne avec celle des propriétaires. Elle est constituée d'une cuisine, 3 chambres, un salon/séjour, un WC séparé et une salle de bain. Le logement comporte des escaliers. Ne convient pas aux personnes à mobilité réduite ou en fauteuil. Une entrée par la cuisine au niveau 1. Pendant les saisons froides, ou en cas de pluie, l'accès au gîte peut s'effectuer par le rez-de-jardin qui n'est pas réservé au gîte.

La cuisine comprend :

un four, un four micro ondes, une table de cuisson 4 feux vitrocéramique, un grand réfrigérateur, un lave vaisselle, des ustensiles de cuisine, une cafetière filtre, et de la vaisselle pour les repas, matériel et produits de nettoyage, bouilloire, mixeur, appareil à raclette, cafetière Nespresso Vertuo\* disposant d'une capsule générique et possibilité d'acheter des capsules sur place, une cafetière filtre 12 tasses.

Au demi **niveau moins 1** :

- une chambre avec un lit double et bureau,
- une chambre avec deux lits simples,
- une salle de douche extra plat avec pare douche et vasque avec tiroirs de rangement,
- des placards dans le couloir,
- un WC séparé avec douchette.

Au demi **niveau plus 1** :

- une petite chambre avec un lit double (environ 8 m<sup>2</sup> au sol),
- un salon séjour couchage supplémentaire (banquette clicclac 130 cm + lit banquette 1 place),
- une grande table et 6 chaises, une télévision grand écran.

**Linge :** les draps et les serviettes de toilettes ainsi que les torchons sont fournis. Les lits ne sont pas faits, si vous souhaitez que nous fassions les lits pour vous il sera demandé un supplément par couchage.

**Chauffage :** le logement dispose de 3 radiateurs à eau (pompe à chaleur), trois radiateurs électriques et de deux poêles pétrole, étiquette énergétique à E.

**Accessoires complémentaires :** Matériel bébé : un lit parapluie et une chaise haute.

Lave-linge disponible au niveau du rez-de-jardin.

**Extérieur :** Grand jardin avec piscine. Tables et chaises et salon de jardin, hamac.

**La piscine est non chauffée mais le dôme permet de réchauffer naturellement.** Le dôme peut s'ouvrir mais il devra être refermé à la fin des baignades. Il est Interdit d'ouvrir le dôme en présence d'enfants ne sachant pas nager. Un local de douche se situe à proximité de la piscine.

Une table de ping-pong, un barbecue sont à disposition. Le bois pour le barbecue est stocké dans la cabane en bois. Ne pas le prendre soi-même pour des questions de sécurité. Nous vous le fournirons avec allume-feu.

<sup>1</sup> Si vous êtes plus de 6 nous consulter pour trouver une solution. Toute personne supplémentaire à l'arrivée au delà de la réservation prévue, et sans nous avoir consulté peut entraîner l'annulation du séjour.

**Animaux** : ils sont acceptés avec frais, gratuit pour les animaux d'assistance, ils doivent être propres, le tarif est de 20 euros par animal et par séjour.

Les diagnostics immobiliers n'ont pas relevé d'éléments susceptibles de nuire à la santé ou à la sécurité des occupants.

### **Mesures de sécurité :**

**A l'intérieur du gîte** : La fonction pyrolyse du four ne doit pas être utilisée sans nous le demander, ne pas allumer plus de 3 plaques vitro, risque de surcharge électrique.

**A l'extérieur** des bâtiments, les risques évalués sont :

- Le ruisseau avec deux passerelles en bois. Il est interdit de laisser les enfants jouer sur les passerelles. Risque de chute. Pour les promenades, merci d'informer les propriétaires pour les recommandations.
- Le cabanon déformé près de la piscine qui sert à stocker du bois est interdit d'accès.
- Présence de clôtures électriques, ces clôtures sont sans danger mais peuvent surprendre.

La propriété borde un espace défini et protégé par la Direction de l'environnement de la métropole d'Angers. Une partie des bois et des prés ont un caractère sauvage bien qu'entretenu. Il est possible de s'y balader en ayant les tenues adaptées aux saisons et à la prévention des nuisances possibles :

- Variété de la végétation : présence de plantes allergisantes, toxiques (sénéçon ou cigüe) ou piquantes (ronces).
- Présence d'insectes volants, parfois des tiques et animaux sauvages : renards, sangliers, chevreuils.

Les chevaux présents dans les prés, bien que paisibles, peuvent aussi avoir des réactions imprévisibles. Ne jamais les nourrir pour leur sécurité.

Des balades à pied sont possibles aux alentours balisés par des chemins de randonnée.

Vous pouvez cueillir des fruits selon la saison sur les arbres fruitiers en faisant attention aux risques de pique par les insectes volants.

**Sécurité Piscines** : Pas plus de 15 personnes, bébé inclus dans la piscine sauf si le dôme est ouvert.

La piscine ferme avec une clé sur le dôme. La clé peut être enlevée et mise hors de portée des enfants quand la piscine n'est pas utilisée. Une paire de bouées brassard est disponible.

La baignade des enfants se fait sous la responsabilité des adultes qui les accompagnent, en aucun cas par les propriétaires.

Pour s'assurer de la qualité de l'eau un capteur flottant se trouve dans la piscine. Il doit impérativement rester dans l'eau et ne pas servir de jouet au risque d'être endommagé.

La douche est obligatoire avant de rentrer dans la piscine, les enfants qui ne sont pas propres doivent porter des couches type *little swimmer* afin de ne pas contaminer l'eau.

Important : Ne pas rebondir, ou prendre appui pour remonter sur la grille de la bonde de fond<sup>2</sup>, ne pas laisser les enfants arracher les volets de skimmer.

### **Produits nettoyants :**

L'assainissement du gîte est autonome ; il ne faut pas mettre de chlore dans l'eau des WC. Du vinaigre blanc et du bicarbonate sont à votre disposition tout comme la lessive et la poudre lave vaisselle.

Le local douche piscine ne dispose pas d'assainissement. Des produits et savons biodégradables et respectueux de l'environnement sont à disposition. Il y est interdit d'utiliser d'autres produits.

### **Heures d'arrivée et de départ**

L'heure d'arrivée est à 15 heures, et celle de départ à 11 heures. (Dépassement horaire 10 euros de l'heure sans piscine et cette option n'est pas toujours accessible).

Les clés sont remises en début de location pendant l'accueil sur place.

Au moment du départ, le gîte doit être totalement libre avec la vaisselle faite et rangée. Les appareils électroménagers et les plans de travail doivent être nettoyés. Les draps des lits doivent être défaits afin que

<sup>2</sup> En cas de bris de la bonde de fond, son remplacement coûte 60 euros et sera à la charge de la personne qui a effectué la réservation.

nous puissions les laver rapidement. Les poubelles vidées. Le ménage effectué<sup>3</sup>. Un Forfait ménage est en option à 60 euros avec la réservation.

**Tri sélectif poubelles vertes et jaunes :** Elles se trouvent à l'entrée près du portail.

Une poubelle à compost se trouve dans la cuisine. Un tas de compost pour les épluchures et coquilles d'œuf se trouve près de l'enclos des chevaux derrière le marronnier.

### **Contrat de location**

*Ce chapitre résume en partie les points importants du contrat de location.*

Toute cession du présent bail, toute sous-location totale ou partielle, toute mise à disposition - même gratuite -, sont rigoureusement interdites.

La maison et le gîte constituent la résidence principale des propriétaires. La location longue durée est totalement interdite par les dispositions du PLU.

- Le Preneur usera paisiblement de l'habitation louée, du mobilier et équipements suivant la destination qui leur a été donnée par le bail. En cas de dégradations et pertes (Gîte, piscine, local de douche), ou des objets figurant à l'inventaire, des dédommagements ou indemnisations pourront être demandés.
- Le Preneur entretiendra l'habitation et la rendra en bon état de propreté à son départ.
- Les nuisances sonores raisonnables sont autorisées dans le respect du voisinage et des propriétaires, aucune nuisance sonore sous le dôme de la piscine n'est tolérée et ce quelle que soit l'heure.
- Aucun recours contre le Bailleur ne pourra être fait en cas de vol et dépréciations dans les lieux loués.
- Un mode d'emploi présent dans le gîte rappelle les obligations des parties. En prendre connaissance et la nécessité de le respecter garantissent la qualité de votre séjour.
- Si à votre arrivée le preneur suspecte des dégradations préalables non conformes au descriptif fourni, prendre des photos et les signaler au bailleur sans délai.

**Dépôt de garantie :** Un dépôt de garantie (chèque non encaissé) pourra être demandé. Un MMS du chèque déchiré sera envoyé dans les 48 heures suivant le départ sauf motif légitime.

**Annulation :** Aucun remboursement n'aura lieu en cas d'annulation hormis la taxe de séjour et les options. Voir avec votre assureur la couverture multirisque (responsabilité civile locative, frais d'interruption de séjour, rapatriement...).

**Assurances :** Le Preneur est tenu de répondre des risques locatifs (assurance villégiature comprise dans les contrats d'habitation) et d'indemniser le Bailleur des éventuels dommages et/ou préjudices engageant sa responsabilité.

Les propriétaires sont assurés. En cas de location avec un ou des chevaux mis au paddock, le bailleur ne couvre pas l'assurance des animaux.

**Résiliation de plein droit :** En cas de manquement par le Preneur à l'une des obligations contractuelles, le présent bail sera résilié de plein droit.

**Election de domicile, litige :** Pour l'exécution des présentes, le Bailleur et le Preneur font élection de domicile dans leurs domiciles respectifs. Toutefois, en cas de litige, le tribunal judiciaire d'Angers sera seul compétent après tentative de conciliation contractuellement obligatoire. Le contrat de location et ses suites sont soumis à la loi française.

---

<sup>3</sup> Si nous sommes devant le fait accompli avec le ménage non fait, Un supplément de 90 euros sera demandé